

CANADA		PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE		COUR SUPÉRIEURE	
PROVINCE DE QUÉBEC		CONTESTÉE		Division civile	
DISTRICT DE MONTRÉAL		Référé de	Salle prévue	Date	Le 19 février 2019
No :					
500-06-000949-186					JT1698
L'HONORABLE CHANTAL TREMBLAY, J.C.S.					

Demandeur MOHAMED AZIZ RAHMANI	Procureur(s) Me Jimmy Ernst Jr Laguë-Lambert lambertavocatinc@gmail.com Lambert Avocat inc. Me Karine Rodrigue krodrigue@llavocats.ca LLA Avocats
Absente	Présents

Défenderesses GROUPE ADONIS INC. GROUPE PHOENICIA INC.	Procureur(s) Me Dominique Poulin dpoulin@rssllex.com Robinson Sheppard Shapiro S.E.N.C.R.L.
Absentes	Présente

Défenderesse GHALEB INVESTMENTS INC.	Procureur(s) Me Christina Parent-Roberts christina.parent-roberts@intact.net Me Émilie Lanteigne emilie.lanteigne@intact.net Weidenbach, Leduc, Pichette
Absente	Présentes

Nature de la cause
ACTION COLLECTIVE

Montant : \$

Cote(s)	Requête (s)
	Conférence de gestion

Greffier(ière) Stéphanie Katia Wajnberg	Interprète _____	Sténographe _____
---	----------------------------	-----------------------------

ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE

Audition AM :	Début	Fin	Audition PM :	Début	Fin
	16:15	16:23			

Affaires référées au maître des rôles	Résultat de l'audition

HEURE

16:15	<u>OUVERTURE DE L'AUDIENCE</u> Identification des avocats
16:16	Le Tribunal s'adresse aux avocats (moyens préliminaires)
16:17	Représentations de Me Parent-Roberts (implication du producteur des fraises congelées The United Co. for Food Industries – Montana)

CANADA		PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE		COUR SUPÉRIEURE	
PROVINCE DE QUÉBEC		CONTESTÉE		Division civile	
DISTRICT DE MONTRÉAL		Référée de	Salle prévue	Date	Le 19 février 2019
No :					
500-06-000949-186					
L'HONORABLE CHANTAL TREMBLAY, J.C.S.					JT1698

- 16:18 Représentations de Me Laguë-Lambert
- 16:18 Échange entre le Tribunal et Me Laguë-Lambert (demande pour permission de modifier la demande d'autorisation)
- 16:18 Une demande pour permission de modifier la demande d'autorisation modifiée afin d'ajouter le producteur des fraises congelées comme partie défenderesse sera communiquée d'ici le **22 février 2019**. Par ailleurs, les parties s'entendent pour que les coûts reliés aux démarches de notification à cette nouvelle défenderesse et à la traduction de la demande d'autorisation remodifiée soient assumés par Ghaleb Investissement inc.
- 16 :22 Me Laguë-Lambert communiquera avec le Tribunal une fois que la demande d'autorisation remodifiée aura été notifiée à The United Co. for Food Industries – Montana afin que fixer une nouvelle conférence de gestion.
- 16 :23 **FIN DE LA CONFÉRENCE DE GESTION**


 L'HONORABLE CHANTAL TREMBLAY, J.C.S.


 Stéphanie Katia Wajnberg, g.a.c.s.